



SYNDICAT SGEN-CFDT RECHERCHE ESPT  
Section Nord-Est  
9, Rue Notre Dame des Pauvres  
54500 Vandoeuvre  
03 83 55 06 17  
[dr06.sgen-cfdt@cnrs.fr](mailto:dr06.sgen-cfdt@cnrs.fr)

## Informations au 26 septembre 2024

*Feuilles d'information remplaçant le conseil de section annulé suite à la cérémonie d'enterrement de Jean-Luc Rémy*

***Il est rappelé que le compte-rendu est à diffusion restreinte aux seuls adhérents du syndicat***

### Ordre du jour

- ***Rapport sur les perspectives d'évolution des filières ITFR et ITA***
- ***Prochain conseil syndical Villejuif***
- ***Informations diverses***
  - ***Décès Etienne Petit, Jean-Luc Rémy***
  - ***Alsace : CR de l'AG du 6 septembre***
  - ***Non versement de la GIPA en 2024***
  - ***Nouveau ministre de la Recherche***

### **1. Rapport sur les perspectives d'évolution des filières ITRF et ITA**

**Rappel :** Les universités en France sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Ce statut leur confère une autonomie pédagogique, scientifique, administrative et financière, tout en leur permettant de mener des missions de recherche et d'enseignement supérieur

**L'enjeu d'attractivité** requiert l'alignement de la rémunération indiciaire et indemnitaire de ces filières sur le reste de la fonction publique. Pour que cette recommandation puisse être mise en œuvre, la durée effective du temps de travail des personnels d'appui des établissements publics à caractère scientifique culturel et professionnel (EPSCP) doit s'inscrire dans une trajectoire

atteignant effectivement les 1 607 heures annuelles légales. Il est recommandé d'aligner la rémunération des personnels ITRF et ITA sur celle du reste de la fonction publique.

**L'enjeu de gestion des ressources humaines** porte d'une part sur l'amélioration des modalités de gestion et d'autre part sur la déconcentration des actes de gestion des personnels d'appui des EPSCP, à l'instar du régime des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), renforçant en cela l'autonomie des EPSCP.

**L'enjeu de rénovation statutaire** se réalise à travers quatre scénarios qu'il est possible de combiner entre eux pour organiser au mieux les fonctions d'appui de l'ESR : supprimer la filière des assistants ingénieurs selon un arrêt des recrutements ou une intégration dans les corps directement supérieurs ; recentrer la filière ITRF, voire ITA, sur les spécificités des métiers de soutien à la recherche et à la formation ; fusionner les filières ITRF et ITA ; fusionner les trois corps de catégorie A en offrant une revalorisation des débouchés de carrière. La revalorisation des débouchés de carrière fait référence à l'amélioration des perspectives professionnelles et des opportunités de progression pour les personnels des filières ITRF et ITA. Cela peut inclure plusieurs aspects :

1. **Augmentation des salaires** : Offrir des rémunérations plus compétitives pour attirer et retenir les talents.
2. **Évolution des postes** : Créer des parcours de carrière plus clairs et plus attractifs, avec des possibilités de promotion et de mobilité interne.
3. **Formation continue** : Proposer des programmes de formation et de développement professionnel pour aider les employés à acquérir de nouvelles compétences et à progresser dans leur carrière.
4. **Reconnaissance des compétences** : Mettre en place des systèmes de reconnaissance et de valorisation des compétences et des performances des personnels.

**Constat** : Il ne suggère pas ouvertement la disparition progressive des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), mais plutôt des réformes pour améliorer l'attractivité et la gestion des ressources humaines. Parmi les scénarios proposés, il y a la possibilité de fusionner les filières ITRF et ITA, ainsi que de fusionner les trois corps de catégorie A pour offrir de meilleures perspectives de carrière.

**Gouvernement** : le rapport de Jean-François Picq sur les perspectives d'évolution des filières ITRF et ITA a été présenté au gouvernement. Il a été remis au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en mars 2024. Le gouvernement a pris en compte les recommandations du rapport et a commencé à travailler sur plusieurs des propositions. Parmi les actions entreprises, on note :

1. **Alignement des rémunérations** : Des discussions sont en cours pour ajuster les rémunérations des personnels ITRF et ITA afin de les aligner sur celles du reste de la fonction publique
2. **Gestion des ressources humaines** : Amélioration des modalités de gestion et d'autre part sur la déconcentration des actes de gestion des personnels d'appui des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) en prenant comme

exemple ce qui se fait dans les EPST. Les étapes suivantes pourraient inclure des consultations avec les parties prenantes, des ajustements réglementaires et la mise en place de projets pilotes pour tester les nouvelles modalités de gestion. Il est probable que des annonces plus détaillées soient faites dans les mois à venir.

3. Rénovation statutaire : Pour l'instant, le gouvernement est encore en phase de réflexion et de consultation concernant les quatre scénarios de rénovation statutaire proposés dans le rapport de Jean-François Picq. Des discussions sont en cours avec les différents acteurs concernés, y compris les syndicats et les représentants des personnels, pour évaluer les implications de chaque scénario et déterminer la meilleure approche à adopter. Mais avec le tsunami de cet été ...on ne sait plus très bien ce qu'il en advient...C'est un sujet qui sera repris sous peu.

### **Réaction syndicale :**

- Rédaction d'une [communication rapide et efficace](#) pour montrer qu'on s'empare rapidement des sujets d'actualité
- Par la suite : rédaction d'un texte plus long et plus complet portant sur une analyse du sujet de manière approfondie

**Réaction du PDG CNRS :** A. Petit et C. Coudroy se disent satisfaits d'avoir été entendus par les inspecteurs généraux. Même s'il y a unanimité sur le constat fait par les inspecteurs, certaines préconisations restent à discuter. La crainte est que la fusion des corps IT et ITRF puisse avoir des conséquences néfastes, tout comme la création d'un seul corps de catégorie A qui se trouverait atypique par rapport aux autres corps de la fonction publique. Sans compter que les missions des IT et ITRF ne sont pas similaires et que les compétences métiers existantes au CNRS constituent sa force. Enfin, C. Coudroy rappelle qu'il est indispensable que le CNRS garde la maîtrise du recrutement et des promotions de ses agents. La CFDT Recherche EPST réaffirme l'importance de la revalorisation des carrières et les primes.,

## **2. Prochain conseil syndical Villejuif**

Prochain conseil syndical du lundi 14 octobre 2024.

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Evolution du BN :
  - Validation du nouveau trésorier
    - Janvier 2025 : VB Trésorière adjointe, David Trebosc Trésorier principal
  - Entrée de Nicolas Holzschuch au BN
    - Grenoblois né en 1969 ; Directeur de recherche à INRIA
- Rapport IGESR : Perspectives d'évolution des filières des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) et des ingénieurs, personnels techniques et administratifs (ITA)
- Lancement de la campagne Sentinelles vertes
  - La campagne "Sentinelle Verte" au CNRS est une initiative visant à surveiller et à protéger les écosystèmes naturels en France. Elle implique la mise en place de réseaux de surveillance environnementale pour collecter des données sur la biodiversité, les changements climatiques et d'autres facteurs écologiques. [Ces](#)

[données sont ensuite utilisées pour informer les politiques de conservation et de gestion durable des ressources naturelles](#)

- Points divers

### **3. Informations diverses**

#### **a. Décès**

##### **i. Etienne Petit**

Décès accidentel d'Etienne Petit (FSU) en parapente cet été. Mot de la Déléguée : « [...] Cet été notre ancien secrétaire de F4SCT, Etienne PETIT chercheur au LEM3 est décédé d'un tragique accident sur son lieu de vacances. Les obsèques ont été organisées dans le village d'Aussois. Nous organiserons un hommage avec le laboratoire lorsque les collègues seront prêts. Nous aurons l'occasion de lui rendre hommage en début de séance de F4SCT [...] ».

##### **ii. Jean-Luc Rémy**

Jean-Luc Rémy, ancien secrétaire de la section Nord-Est est décédé le 20 septembre 2024, à l'âge de 76 ans

#### **b. Alsace : CR de l'AG du 6 septembre**

##### **- Volonté de maintenir un secrétariat de section en Alsace**

Stéphanie Baudrey et Alexandre Lecointre pour le CNRS, et Géraldine Koenig pour l'INSERM sont d'accord pour réfléchir à une façon de travailler collectivement pour le maintien d'un secrétariat de section en Alsace. Agnès Gaudry et Philippe Hammann (CNRS) ainsi que Pascal Michel (INSERM) participeront également à cette réflexion.

Il est ressorti qu'il était important que les agents de nos deux structures soient acteurs de la nouvelle organisation, car un agent INSERM aurait du mal à échanger avec la DR du CNRS, et vice-versa.

Bruno Jessel assurera la transmission du flambeau jusqu'à son départ en retraite.

Safia sera toujours disponible pour discuter, mais ne souhaite plus de rôle moteur dans cette future organisation.

##### **- Besoin en formation**

Un besoin en formation a clairement été exprimé. Laetitia Grimaldi a proposé de venir à Strasbourg durant 1 journée, avec Jean-Luc Carrier, pour former les personnes intéressées sur l'organisation de notre syndicat et les différentes possibilités d'y participer, au niveau local comme au niveau national. Cette formation peut accueillir jusqu'à 12 personnes max.

Un sondage a été envoyé aux membres de la section (hors personnes retraitées) pour identifier des dates communes aux personnes intéressées. Ces propositions de dates seront envoyées à Laetitia et à Jean-Luc dès que possible.

#### **c. Non versement de la GIPA en 2024**

La question a été posée en DRH/OS car il est question de ne pas la verser cette année suite aux turbulences politiques au sein du gouvernement ce qui a conduit à la non-publication de son versement dans le Journal Officiel. En attente du compte-rendu pour découvrir la réponse.

#### **d. Nouveau ministre de la Recherche**

#### **Libération - 23 sept. 2024**

L'inquiétant rapport aux sciences de **Patrick Hetzel, nouveau ministre de la Recherche** :

- Après sa nomination à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, diverses prises de position polémiques du député LR ont été exhumées. Le premier boulet du gouvernement Barnier ?
- Le premier « boulet » à refaire surface sur les réseaux sociaux, dans la foulée de sa nomination, est sa défense publique de l'usage du traitement à l'hydroxychloroquine promu par Didier Raoult, en date du 2 avril 2020.
- L'expression de l'hostilité du parlementaire à l'égard de l'obligation vaccinale, mi-2021, avec pour argument la non-finalisation des essais de « phase III ».
- appel à la suppression de l'article 4 de la loi contre les dérives sectaires, prévoyant la création d'infractions contre les personnes provoquant « l'abandon ou l'abstention de soins » ou « l'adoption de pratiques dont il est manifeste qu'elles exposent la personne à un risque grave ou immédiat pour sa santé ».
- Temporiser la fin du remboursement de l'homéopathie, afin « de donner du temps à la concertation pour empêcher un déremboursement précipité et mal évalué des médicaments homéopathiques ».
- Opposition au mariage pour tous, à la procréation médicalement assistée les couples de femmes et femmes seules, au dernier projet de loi sur la fin de vie, ou à la constitutionnalisation de l'IVG. Il est également l'un des artisans de la loi – très controversée – relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) sur l'autonomie des universités.

**Prochain conseil de section :**  
**A déterminer pour octobre 2024**